

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 30 (1959)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Châteaux en bordure des Franches-Montagnes  
**Autor:** Müller, C.-A. / Wilhelm, B.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824842>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mais lorsqu'il est question d'un assèchement de quatre à cinq kilomètres, le problème devient plus délicat et la solution plutôt négative.

Un aménagement général du Doubs par une chaîne d'usines-barrages cherche à conserver autant que possible le cours naturel de la rivière et à en régulariser le débit, à maintenir le plan d'eau des retenues successives et à ne leur faire subir que de faibles variations. La menace d'inondation par suite de fortes crues est alors moins à craindre que si l'eau se déverse à tout événement. D'ailleurs, les dégâts que pourraient causer des inondations ne seraient plus supportés par les anciens propriétaires des terrains submergés, puisque ceux-ci auraient passé en la propriété des nouveaux usiniers. Quant au barrage lui-même, il pourrait servir de voie de communication d'une rive à l'autre. L'usine ne serait extérieurement pas apparente puisqu'elle serait souterraine. L'aspect de la contrée ne serait pas défiguré. Mais à cet égard, attendons l'avis de la Commission des experts chargés de la protection des sites.

Pour conclure, quels vœux faut-il former ? C'est que l'aménagement du Doubs ne devienne pas chez nous une pomme de discorde, qu'il ne trouble pas non plus les rapports de bon voisinage que nous entretenons avec la France et que le ou les projets qui, le cas échéant, pourraient être adoptés, ne portent pas une atteinte trop profonde à la beauté des lieux, au charme et à la paix de cette vallée — si bien décrite, illustrée et chantée dans les publications de « Pro Jura ».

La réalisation des projets que nous avons exposés n'est pas pour demain. N'échauffons pas les esprits, résistons plutôt à la voix de la passion et écoutons mieux celle de la raison.

H. MOUTTET

## Châteaux en bordure des Franches-Montagnes

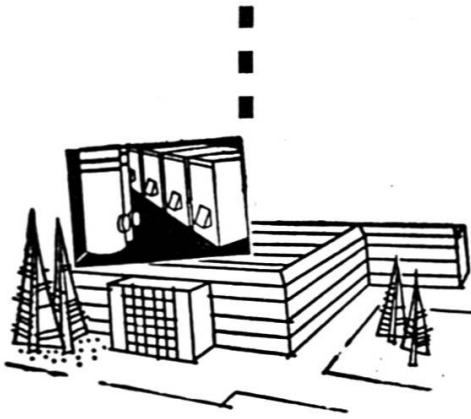
Lorsque la conversation s'oriente sur les Franches-Montagnes, quiconque aime à se promener dans le Jura pense aux pâturages boisés parsemés de magnifiques sapins sous lesquels de joyeux poulains prennent leurs ébats. Des images de fermes aux grands toits s'éveillent en nous ; et nous nous souvenons avoir vu certaines d'entre elles, aux fenêtres gothiques datant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Celui qui cependant désire trouver dans ces lieux retirés et tranquilles des témoins d'une époque plus reculée du moyen âge, des églises ou des châteaux datant de temps immémoriaux, ces témoins qui nous informent en d'autres lieux d'événements passés ou de familles ayant régné, celui-là ne trouvera nulle part de tels édifices ni les ruines de ces derniers dans ce que nous appelons aujourd'hui les « Franches-Montagnes ». L'historien amateur ne rencontrera tout au plus de tels signes du passé qu'en bordure des hauts plateaux, dans les vallées du Doubs, de la Suze et de la Birse.

Autrefois s'étendait, entre l'important passage romain de Pierre-Pertuis et l'ancienne route qui, au long du pied du Jura conduisait de Vesontio (Besançon) par Epamanduodurum (Mandeure) jusqu'à

# PÄRLI & C<sup>IE</sup>

BIENNE DELÉMONT PORRENTUUY TRAMELAN



916

**Chauffage central**  
**Application de la chaleur**  
**à tout usage**  
**Chauffage par rayonnement**  
**Chauffage au mazout**  
**Climatisation**  
**Installations sanitaires**

Notz & Co. S.A. Bienne 032/2 55 22

# acier

de renommée mondiale

## NOTZ

### Sandvik

Acier en bandes, fil  
acier, pour l'indus-  
trie horlogère

### Avesta

Acier inoxydable  
pour boîtes de mon-  
tres

### Coromant

Burins de décolle-  
tages en métal dur

923

# **A. + H. HIRT S.A.**

BIENNE, Länggasse 28  
Tél. (032) 2 23 85

SAINT-IMIER, rue du Soleil 5  
Tél. (039) 4 24 62

**Goudronnages - Pavages - Cylindrages - Terrassements  
Revêtements bitumeux**

**Tous travaux avec pelle mécanique  
ou trax**

924

Adhérez, vous et vos familles, à la caisse-maladie fondée  
par l'ADIJ

## **LA JURASSIENNE**

Soins médicaux et pharmaceutiques, prestations  
étendues ;

Indemnités journalières de chômage et  
d'hospitalisation ;

Indemnités différées pour employés à salaire fixe ;

Assurance-tuberculose, poliomyélite, maternité ;

Assurance collective pour entreprises et  
associations.

Renseignements par l'administration de

**LA JURASSIENNE** CORTÉBERT, téléphone (032) 9 70 73.

917

Augusta Raurica (Augst) une région couverte de forêts profondes, à peine parcourue et peu colonisée, de laquelle ne subsista à la fin du moyen âge que les « Fryenberg », une région qui englobait non seulement les Franches-Montagnes suisses actuelles, mais également le haut pays bourguignon avoisinant.

A l'époque de la domination franque, du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, des messagers chrétiens pénétrèrent dans la montagne inhospitalière et se transformèrent en défricheurs. Le grand mérite de l'Abbaye de Moutier-Grandval fut d'avoir procédé au défrichement de la partie supérieure des vallées de la Birse, y compris à l'ouest la vallée voisine de la Sorne (Petit-Val). Il existait aussi à la même époque les ermitages de Saint-Ursanne dans la boucle du Doubs, de Vertema (aujourd'hui Vermes) à l'est de la vallée de Delémont, et de Saint-Imier, dans la vallée de la Suze. Les moines étendirent les terres défrichées pour les cultures toujours plus profondément en s'enfonçant dans la forêt inculte, et ils autorisèrent des colons à s'établir à leur suite, moyennant redevances. Lorsque le chanoine prévôt Siginand de Moutier, en l'année 1136, décida de donner plus d'importance à ce travail de colonisation, il envoya des moines du Prémontré dans une haute vallée tranquille située à l'est des limites des Franches-Montagnes. Ces derniers fondèrent là-bas l'Abbaye de Bellelay. De cet endroit fut établi le siège en règle de la montagne du Faucon, car ainsi s'appelait en ce temps-là le plus haut et dernier plateau vierge du pays forestier.

A l'origine, la frontière entre les trois Evêchés de Bâle, Lausanne et Besançon passait au travers du pays forestier inhabité. Le Diocèse de Besançon s'étendait même jusqu'à Pierre-Pertuis. La Paroisse de Tramelan lui appartient en propre jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. L'Evêché de Bâle, cependant, qui avait déjà établi en 999 le Chapitre de Moutier-Grandval, poussa également ses domaines à l'ouest vers la montagne du Faucon. Nous assistons dès lors aux luttes d'influence auxquelles se livreront les familles nobles gravitant autour des cours de Bâle, Besançon et Lausanne, chacune d'entre elles cherchant à obtenir le plus d'avantages. Dans la région de l'Evêché de Lausanne, s'étendant du lac de Biemme au vallon de Saint-Imier, les comtes de Fenil-Neuchâtel exerçaient leur autorité. L'évêque de Bâle dut se garder d'eux, mais dut encore se montrer plus vigilant envers les nobles exerçant leur pression par l'ouest. Dans les territoires des princes-évêques de Besançon, dont les évêques de Bâle dépendaient du point de vue ecclésiastique, les seigneurs de Montfaucon et d'Arguel (leurs châteaux se trouvaient non loin de Besançon) avancèrent toujours plus les limites de leurs terres, grâce à la construction d'autres places fortes. Les seigneurs de Montfaucon se montrèrent particulièrement décidés ; profitant de la fondation de l'Abbaye de Lucelle en 1123, ils étendirent leurs terres loin à l'est ; ils héritèrent également le Comté de Montbéliard. Une des branches de cette famille était représentée par le comte de Neuchâtel en Bourgogne (château près de Pont-de-Roide) et un des descendants occupa même le trône épiscopal de Bâle. Ces seigneurs venant de l'ouest cherchaient à s'établir fortement dans la vallée du Doubs. Afin de se protéger contre ces agresseurs, l'Evêque de Bâle entoura Saint-Ursanne d'une enceinte et érigea au-dessus de la petite ville le château fort du même nom. Le Château de Chauvillier, ouvrage avancé, se trouvait placé dans le Clos-du-Doubs, territoire montagneux inclus dans la boucle du Doubs.

Les luttes alternèrent longtemps en divers lieux. L'évêque Henri, surnommé « Gürtelknopf » (1275-1286), protégé par son puissant ami Rodolphe de Habsbourg, marcha tout d'abord contre ses ennemis à l'ouest et assura les frontières ouest de l'Evêché, protégées par plusieurs châteaux forts puissants. Le Château d'Erguel, qui avait protégé le val de Saint-Imier contre les comtes de Neuchâtel, fut consolidé. Celui de Montvoie, barrant la vallée du Doubs au-dessous de Saint-Ursanne, dut être cédé à l'évêque de Bâle par celui qui l'avait érigé : le comte de Neufchâtel en Bourgogne. Ce dernier reçut le château en fief de la main de l'évêque.

Cependant, la dernière partie inhabitée des Franches-Montagnes restait sans protection. Un membre de la famille de Montfaucon profita de cet état de fait pour bâtir sur la rive est du Doubs, au-dessus du pont de Goumois, le Château fort de Franquemont, et pour émettre des prétentions sur la montagne du Faucon. L'évêque de Bâle riposta en construisant près de Franquemont une contre-forteresse s'élevant bien au-dessus des gorges du Doubs sur un éperon rocheux. Le prince-évêque s'assura de cette façon la protection du haut pays. La vallée du Doubs restait cependant comme auparavant en possession de la famille de Montfaucon-Montbéliard.

La garde des nouveaux châteaux forts frontières fut assurée par des vassaux du prince-évêque, les seigneurs du Spiegelberg ou de Mireval (Muriaux). Kuno du Spiegelberg, mentionné pour la première fois en 1315, posséda des biens en Alsace et une propriété à Porrentruy. La branche la plus connue de cette famille fut celle qui fit souche à Soleure, où Imier du Spiegelberg et son fils Heman conduisirent au XV<sup>e</sup> siècle les destinées de la ville de l'Aar en tant que « Schultheissen ». La famille des seigneurs de Mireval, demeurée au-dessus de la vallée du Doubs, s'éteignit peu avant 1400. L'évêque, par manque d'argent, hypothéqua le château plus d'une fois ; de cette façon, les voisins de Franquemont, les comtes de Montfaucon-Neufchâtel entrèrent en possession du Spiegelberg pour plusieurs années. En 1425, l'évêque demanda la restitution de la forteresse ; la force des armes seule permit sa reconquête.

Durant cette période, le haut plateau de la montagne du Faucon s'était passablement peuplé. La lettre de franchise accordée le 17 novembre 1384 par l'évêque Imier de Ramstein attira les colons de toutes parts. Les localités de Saignelégier, des Breuleux, du Noirmont, des Bois, et quantité d'autres encore furent bâties, de sorte que la dernière partie de l'ancien pays forestier put être considérée comme étant colonisée. Du même coup, le Château du Spiegelberg perdit sa valeur de point d'appui. Le haut pays fut administré par un bailli résidant au Château de Saint-Ursanne. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une partie des autorités fut logée dans le nouveau petit Château de Saignelégier.

Durant les guerres de Bourgogne, le Château de Franquemont joua un certain rôle. Ses propriétaires bourguignons ouvrirent leurs portes aux troupes de Charles le Téméraire. En 1474, l'évêque de Bâle Jean de Venningen, allié des Suisses, s'empara du château après un siège de quatre jours. La petite seigneurie fut cependant définitivement détachée de l'Evêché en 1481 ; jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, elle appartenait en fief à des nobles bourguignons.

Lors de la guerre de Trente-Ans, Franquemont, Spiegelberg et beaucoup d'autres châteaux forts du Jura furent démantelés par les armées franco-suédoises. Les ruines se délabrèrent par la suite ; le même sort fut réservé aux châteaux de Saint-Ursanne et de Montvoie. Il ne reste aujourd'hui que quelques traces de ces fières forteresses, sentinelles du haut pays franc-montagnard. Les lieux où elles furent érigées suggèrent cependant encore le respect. Elles présentent quelque chose de mystérieux en soi. L'endroit où se dressa une fois le Spiegelberg est unique. Quiconque se promène aux Franches-Montagnes ne devrait pas manquer de se rendre sur l'arête rocheuse se trouvant derrière Muriaux. Il remportera de son excursion une impression ineffaçable.

C.-A. MÜLLER  
(Traduction B. Wilhelm)

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### Chômage dans le canton de Berne

Chômeurs complets	1958			1959		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Mines . . . . .	—	9	—	3	1	1
Agriculture . . . . .	20	5	2	5	2	—
Sylviculture, pêche . . . . .	53	43	34	30	16	26
Alimentation . . . . .	1	3	—	1	1	1
Habillement . . . . .	—	4	1	3	3	—
Cuir et caoutchouc . . . . .	—	1	1	1	—	1
Bâtiment . . . . .	1217	569	282	703	266	60
Terre, pierre et verre . . . . .	—	—	—	24	18	5
Bois et liège . . . . .	26	17	2	46	24	13
Textile . . . . .	—	—	1	7	2	—
Arts graphiques . . . . .	—	1	1	—	—	1
Industrie du papier . . . . .	2	—	—	3	—	—
Industrie des métaux et machines . . . . .	29	18	20	55	55	27
Horlogerie et bijouterie . . . . .	12	33	57	364	285	216
Commerce et administration . . . . .	4	4	3	41	39	29
Hôtellerie . . . . .	6	10	13	20	18	8
Transports . . . . .	11	10	7	12	5	1
Professions libérales et artistiques . . . . .	—	—	4	—	—	—
Professions techniques . . . . .	2	3	—	3	1	—
Soins corporels . . . . .	—	—	—	1	—	—
Economie domestique . . . . .	16	20	—	11	7	2
Autres métiers . . . . .	13	13	—	16	12	—
	1412	763	435	1349	755	401